



**HAL**  
open science

“ Pour en bon an le faire entrer / De la Fontaine aura la  
veine. ” Poétique et politique de l'étrenne chez Charles  
Fontaine (1546–1557) ”

Élise Rajchenbach

► To cite this version:

Élise Rajchenbach. “ Pour en bon an le faire entrer / De la Fontaine aura la veine. ” Poétique et politique de l'étrenne chez Charles Fontaine (1546–1557) ”. *Seizième siècle*, 2017, 13, pp.243-267. hal-01839368

**HAL Id: hal-01839368**

**<https://hal.science/hal-01839368>**

Submitted on 19 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Pour en bon an le faire entrer / De la Fontaine aura la veine »  
Poétique et politique de l'étrenne chez Charles Fontaine (1546–1557)

Allez donner petis Quatrains  
Bon jour, bon an, ou vous sçavez.  
Ce jour de Lan si grace avez,  
Au bout de Lan serez Huictains<sup>1</sup>.

Entre 1546 et 1557, Charles Fontaine publie trois volumes d'étrennes, s'imposant comme le successeur le plus prolifique de Marot et de son recueil de 1541. De fait, Fontaine revendique le prince des poètes français comme père poétique, et plus particulièrement comme modèle de sa pratique de l'étrenne épigrammatique, au côté de Martial<sup>2</sup>. Forme poétique très marquée dans les années 1540 par l'initiative marotique, l'étrenne s'inscrit également dans une pratique sociale héritée de l'Antiquité et qui avait encore largement cours, malgré les protestations de l'Église, à la cour de François I<sup>er</sup> puis de Henri II<sup>3</sup>. Des inconnus qui ne passèrent à la postérité qu'à la faveur de la veine petite mais abondante de Fontaine aux grands du Royaume, nombreux sont ceux qui franchissent le seuil de l'année nouvelle sous les vœux du poète.

S'étendant sur plus de dix années, les recueils d'étrennes de Fontaine constituent comme autant de pierres ou de bornes sur le chemin d'une carrière poétique qui s'étend du compagnonnage marotique au règne d'une Brigade peu sensible à la légèreté abondante du poète parisien. Ces recueils proposent un éclairage sur la carrière de Fontaine, sur sa pratique poétique ainsi que sur la fonction qu'il accorde à l'écriture et plus particulièrement à ces recueils d'étrennes, pris entre le statut d'un objet social inscrit dans une relation de don et de contre-don et celui d'un objet littéraire où se construit la figure du poète et où s'élabore une réflexion sur son inscription dans l'espace littéraire, social et économique. Par ailleurs, s'ancrant dans une période charnière de la poésie française, les recueils d'étrennes de Fontaine sont susceptibles d'apporter un éclairage pertinent sur l'évolution du paysage poétique français.

### Le recueil de 1546 : l'implantation d'un jeune poète à Lyon

Lorsque Charles Fontaine met en lumière au début de l'année 1546 le recueil des *Estreines* chez Jean de Tournes, le poète n'est plus tout à fait le jeune débutant qui tentait de se faire un nom et qui tâchait de se poser sur la scène poétique comme émule et allié de Marot. Depuis ses premiers

---

<sup>1</sup> « Lauther a ses quatrains », in *Estreines, a certains seigneurs, et dames de Lyon. Par Maître Charles Fontaine Parisien. A quoy est adjouste un Chant Nuptial de Lauther, fait & présenté pour les Noces de Monsieur le Conseiller Torveon, & madame Magdeleine du Peyrat. Ensemble une Eclogue Pastorale, sur les Noces de Lauther, à luy adressee, & faite par un sien amy, Poëte, & Advocat de Paris*, Lyon, J. de Tournes, 1546, f<sup>o</sup> A 1 v<sup>o</sup>. Le seul exemplaire connu de ce recueil est conservé à la Bibliothèque de l' Arsenal (8-BL-11805).

<sup>2</sup> Voir par exemple l'ode « A Monseigneur le Cardinal de Chastillon », in *Odes, enigmes et epigrammes, Adressez pour estreines, au Roy, à la Roynne, à Madame Marguerite, & autres Princes & Princesses de France. Par Charles Fontaine Parisien*, Lyon, J. Citoys, 1557, p. 28 : « Moy Poëte epigrammataire / Et qui salue, et qui etreine, / Puis-je pas louer, et ne taire / Six vingt Signeurs d'une voix pleine ? // L'Espagnol epigrammataire / Fit bien des amis davantage, / Par ses beaux vers qu'il scut bien faire / En la ville plus noble et sage. // Mais Marot à combien de sortes / De Signeurs escrit il en France ? / Toutesfois ses Muses sont fortes / Sus la mort mesme à suffisance. »

<sup>3</sup> N. Zemon Davis, *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2003, en particulier p. 39 sq. et C. Magnien-Simonin, « Du Bellay et la tradition des *xenia* », in *Du Bellay. Actes du colloque international d'Angers du 26 au 29 mai 1989*, t. I, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1990, p. 131.

élans publiés lors de la querelle de Marot contre Sagon, où il monta en première ligne, Fontaine a lié des amitiés avec la *sodalitas* lyonnaise, recevant par exemple la traduction par Jean des Gouttes d'un dialogue de Lucien et fréquentant régulièrement les cercles d'imprimeurs lyonnais tels que Sébastien Gryphe, Étienne Dolet ou François Juste. D'un point de vue littéraire et éditorial, deux à trois ans plus tôt, le poète semble collaborer régulièrement avec les membres de l'association du Rocher, Antoine Constantin et Sulpice Sabon, sous la marque de laquelle est publiée une édition posthume mais fondatrice des œuvres de Clément Marot<sup>4</sup> : on le soupçonne de participer à l'entreprise de traduction du *Roland furieux*<sup>5</sup>, et il publie lui-même chez Sabon la seule édition autorisée de sa *Contr'Amye de court*<sup>6</sup> dont le succès s'était traduit par la parution de deux éditions pirates antérieures de son texte<sup>7</sup>. En 1545, Fontaine désormais est passé chez un imprimeur qui vient de se mettre à son compte, Jean de Tournes, afin de publier sa *Fontaine d'Amour*<sup>8</sup>. D'un point de vue personnel enfin, le Parisien s'est marié à Lyon, à deux reprises, avec Marguerite Carme dans un premier temps, pour une union malheureuse, rapidement dénouée par la mort de l'épousée, puis avec la douce Flora pour laquelle Fontaine n'aura de cesse de chanter son amour. Bref, à la faveur des querelles et de ses premières publications, Fontaine s'est fait un nom, lié aux cercles marotiques et lyonnais.

Poète marotin, Fontaine a par conséquent acquis une place sur la scène littéraire, qu'il tâche désormais conforter. Dans *La Fontaine d'Amour* de 1545, le poète s'efforce de trouver des protecteurs à la faveur d'épigrammes offertes ici et là, marquées par la variété des destinataires, tant sociale que géographique. Dans ce recueil, Fontaine entame ce qui caractérisera sa poésie pendant deux décennies, c'est-à-dire l'accumulation de « pièces de contact »<sup>9</sup> qui inscrivent le poète au cœur d'une sociabilité littéraire.

La publication, pour la nouvelle année 1546, du recueil des *Estreines* se situe dans la logique de la carrière de Fontaine, d'une part parce qu'elle confirme le travail d'ancrage du poète dans sa cité d'adoption, d'autre part parce que Fontaine s'empare d'un genre étroitement associé à la personne de Marot, mort peu de temps auparavant, en août 1544. Pour la nouvelle année 1541, Marot avait composé quarante-et-une étrennes, toutes sur le même patron, (un enlacement de trois heptasyllabes et de deux trisyllabes), offertes à quarante dames de la cour (deux sont réservées à la Duchesse d'Étampes, la maîtresse du roi)<sup>10</sup>. Cette initiative, immédiatement imitée par François Habert offrant huit « Estreines qu'il envoya à monsieur le grand vicaire de Beauvoir et aux damoysselles circonvoisines au pays de la marche »<sup>11</sup>, rencontre un écho conséquent, dont rend compte l'histoire d'un volume rapidement édité et réédité par les libraires, très probablement sans l'aval de Marot<sup>12</sup>. Si Fontaine a déjà bien publié quelques étrennes<sup>13</sup>, l'élaboration du volume

<sup>4</sup> *Œuvres de Clement Marot, de Cabors, vallet de chambre du Roy. Plus amples, & en meilleur ordre que paravant*, Lyon, S. Sabon pour A. Constantin, 1544.

<sup>5</sup> *Roland furieux, composé premièrement en ryme thuscane par messire Loys Arioste*, Lyon, S. Sabon pour J. Thelusson, 1544.

<sup>6</sup> *La Contr'Amye de Court : par Maistre Charles Fontaine Parisien*, Lyon, S. Sabon pour A. Constantin, 1543.

<sup>7</sup> *La Contr'Amye de Court : par Charles Fontaine Parisien*, [Paris], A. Saulnier, 1543 et *La Contre Amye de court*, Rouen, N. de Burges, 1543.

<sup>8</sup> *La Fontaine d'Amour, Contenant Elegies, Epistres, & Epigrammes*, Lyon, J. de Tournes, 1545.

<sup>9</sup> La formule est de V.-L. Saulnier.

<sup>10</sup> Sur le recueil des étrennes de Marot, voir G. Berthon, « Le recueil des *Étrennes* de Marot (1541) : une œuvre de libraire ? », *Seizième siècle* 10/ 2014, p. 197–209.

<sup>11</sup> *La Jeunesse du Banny de hesse*, Paris, D. Janot, 1541, in-8°. G. Berthon, art. cit., p. 200, suppose que Habert a ajouté ces étrennes *in extremis* à son recueil qu'il faisait imprimer au début de l'année 1541 chez Janot. Les étrennes occupent en effet une partie des trois derniers feuillets du cahier.

<sup>12</sup> Voir G., art. cit., qui analyse les éditions des *Estreines* de Marot : *Les Estreines*, Paris, pour Jean III Du Pré, 1541 ; *Les Cantiques de la Paix*, pour A. Berthelin, [1541 ?] ; *Les Epigrammes*, Paris, A. Lotrian, 1542 ; *Les Œuvres*, Paris, pour A. et Ch. l'Angelier, 1542 ; *Les Œuvres*, Lyon, É. Dolet, 1542.

<sup>13</sup> Dans *La Fontaine d'Amour* : « A M. Pierre Saliat » (p. 93) ; « A une Dame » (p. 107) ; « Estreines » (p. 107) ; « A un amy » (p. 113) ; « Estreines (à Datches, p. 113) » ; « Estreines » (p. 117) ; « Estreines. A Bartolomy Royet, & sa femme » (p. 148) ; « A Monsieur Morelet, Conseiller du Roy, Seigneur de la Marcheferriere » (p. 152–153) ; « A Monsieur le Capitaine Sala, Capitaine de la ville de Lyon : présenté pour ses Estreines le moys de Janvier dernier passé » (p. 155) ; « A Anne Durande, Estreines pour le mesme Temps » (p. 155).

de 1546 s'inscrit directement dans l'héritage du prince des poètes français dont Fontaine cherche à se présenter comme le fils poétique.

Le recueil de Fontaine affiche sa parenté avec le modèle marotique au premier chef par son titre même : faire figurer en haut de casse le substantif « estreines », seul mot de la première ligne particulièrement mis en valeur est un renvoi direct au recueil de Marot – bien que Sagon ait déjà fait figurer le substantif comme titre d'un volume<sup>14</sup>. La relative homogénéité des destinataires indiquée en page de titre (les « Seigneurs et Dames de Lyon ») confirme l'imitation marotique, tout comme l'effet de nombre – quatre-vingt sept pièces – qui permet de se différencier d'un épigone tel que François Habert et ses huit étrennes exilées en fin du volume de 1541. Enfin, l'uniformité de la forme, elle aussi brève quoique moins élaborée, est soulignée dès le *verso* de la page de titre<sup>15</sup> et confirme l'inscription dans le modèle marotique. Toutefois, quelques disjonctions apparaissent : le recueil n'est pas destiné à la cour (Fontaine n'y a visiblement pas ses entrées à cette date), et les destinataires ne sont pas exclusivement féminins. Par ailleurs, l'uniformité du recueil n'est pas parfaite : deux épithalames sont adjoints à la fin du volume<sup>16</sup>. Comme les poèmes-étrennes, ils constituent des cadeaux offerts lors d'un événement particulier, ici deux mariages, celui de Madeleine Du Peyrat avec le conseiller Tourvéon, qui a eu lieu en 1541<sup>17</sup>, et celui de Charles Fontaine avec Marguerite Carme. Le dernier poème a donc un rapport beaucoup plus lâche avec le volume, puisqu'il ne s'inscrit pas dans l'actualité immédiate (Marguerite Carme est décédée et Charles Fontaine s'est remarié depuis avec sa Fleurie). Toutefois, adressé à Fontaine par son ami Denis Sauvage, il expose et confirme les réseaux d'amitiés du poète. Enfin, dernier point essentiel : contrairement à Marot, Fontaine a supervisé la mise en livre et l'édition de ses étrennes, comme en témoignent la présence de l'épigramme de « Lauther à ses quatrains » et de quelques pièces adressées « Au lecteur »<sup>18</sup> ainsi que l'insertion d'un quatrain « Pour conclusion » de « L'Autheur, a soymesmes »<sup>19</sup>. Fontaine a conçu d'emblée ses étrennes comme un événement éditorial. Si l'on peut imaginer que Fontaine a pu réunir dans le volume les quatrains envoyés de-ci de-là, il nous semble plus probable que la présentation aux étrennés ait précisément eu lieu par l'édition du petit livre, alors que Marot effectuait ses étrennes lors d'une performance physique et vocale devant un public. C'est peut-être en ce sens que l'on peut interpréter l'absence de dédicace dans le volume, surprenante chez un poète à la recherche de protecteurs et qui avait par exemple ouvert *La Fontaine d'Amour* d'une épître dédicatoire au jeune duc d'Orléans<sup>20</sup>. Cette absence de dédicace en tête du volume contribuerait à préserver la valeur performative des quatrains d'étrennes<sup>21</sup>.

Les destinataires des étrennes sont clairement inscrits dans la géographie lyonnaise et si l'ordre de présentation n'est pas rigoureux, des ensembles ou des cercles se dégagent. Les premières pièces sont globalement adressées à Jean du Peyrat, lieutenant général pour le Roi, et à ses alliés familiaux : son épouse, sa fille Madeleine et son époux le Conseiller de Tourvéon. Viennent ensuite d'autres représentants du pouvoir comme Jean Tignac, qui fut échevin en 1541–1542<sup>22</sup>,

---

<sup>14</sup> *Recueil des Estrenes de François de sagon pour L'an present. 1538. Quatrains a dressant ce petit livre d'estrennes, a Monseigneur, monsieur de saint Eburoul*, [Paris, Denis Janot], 1538 [= 1539 n. s.].

<sup>15</sup> « Lauther a ses quatrains. // Allez donner petis Quatrains / Bon jour, bon an, ou vous sçavez. / Ce jour de Lan si grace avez / Au bout de Lan serez Huictains. »

<sup>16</sup> On peut se demander dans quelle mesure l'édition des *Estreines* de Marot par J. Du Pré n'a pas servi de modèle à Fontaine : cette édition, non avouée par Marot, présentait à la suite des étrennes un « traicté de la maladie et convalescence de monsieur le Daulphin. Composé par Hugues sael aussi valet de chambre du Roy ».

<sup>17</sup> Mariage auquel Fontaine fait allusion dans les étrennes du volume.

<sup>18</sup> *Estreines*, p.13 et p. 15

<sup>19</sup> *Estreines*, p. 32.

<sup>20</sup> « A treshault, et tresflorissant prince, Monseigneur le Duc d'Orléans, Charles Fontaine humble salut », *La Fontaine d'Amour*, p. 3–8.

<sup>21</sup> Sur le fonctionnement du livre comme don, en particulier à travers la dédicace, voir notamment N. Zemon-Davis, *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2003, p. 75.

<sup>22</sup> Voir V.-L. Saulnier, *Maurice Scève*, p. 95, n. 21.

Hugues Dupuys, qui fut avocat puis lieutenant particulier de la sénéchaussée<sup>23</sup> et, plus largement, « Messieurs les Eschevins de Lyon ». Un conseiller de la ville, un trésorier des Ligues ou un procureur sont également étreonnés, juste avant une série de pièces destinées aux membres de la famille Senneton, alliée aux Rochefort et aux Du Perron<sup>24</sup>. À partir de là, Fontaine mêle personnes privées<sup>25</sup> et personnes publiques, de manière moins hiérarchique, ménageant toutefois des ensembles cohérents (par famille, par profession ou par fonction ...). Fontaine s'inscrit dans un réseau où il cherche quelque mécénat, demande un service, rappelle ses amitiés. Très clairement, notre poète assoit ici sa position dans la place lyonnaise dont il brosse un portrait foisonnant et varié.

Au-delà des destinataires directs, ces épigrammes, qui relèvent de la double énonciation, sont destinées à un lecteur, lui même « étren[né] », qui apprécie – ou non – l'accumulation de petits quatrains et qui incarne la réception possible du volume :

En t'estrenant de mon sçavoir,  
Tu dis que sont petis Quatrains :  
Ilz sont petis, et non contraincts :  
Petis, mais ilz se feront voir<sup>26</sup>.

Le recueil devient lui-même une étrenne à part entière<sup>27</sup>, celle du poète qui propose un genre poétique et qui partage ainsi son « sçavoir » avec le public. Et le gage de sa réussite semble être la diffusion, permise précisément par le choix de la petite forme. Il s'agit de « faire voir » les quatrains qui, à leur tour, font voir la ville de Lyon. Le lecteur contemple à travers eux une cité dynamique, emplie de personnalités attachantes et actives. Le caractère spontané, « non contrainct » que met en avant Fontaine constitue le recueil en ensemble d'esquisses prises sur le vif qui, en un vaste kaléidoscope, propose de parcourir du regard les portraits des multiples habitants de la ville. En ce sens, on retrouve dans le recueil des étrennes une forme de prémices à *L'Ode de l'Antiquité et Excellence de la ville de Lyon*<sup>28</sup>.

Fontaine apparaît alors comme celui qui sait réunir tous ces visages et surtout tous ces noms dans son recueil, inscrit dans un réseau qu'il se plaît à mettre en scène comme fondement de sa poétique. L'ensemble de ces petits quatrains vaut essentiellement par l'effet de nombre qu'il produit sur la lecture, qui permet à Fontaine de se construire une posture littéraire mais également sociale, celle d'un poète qui, depuis le premier et jeune temps des querelles a développé des alliances et a acquis une certaine envergure locale.

---

<sup>23</sup> En 1545, Hugues Du Puys est identifié comme « seigneur de La Mothe, lieutenant particulier en la Sénéchaussée de Lyon » (Archives municipales de Lyon, cote CC 0040-2, cahier de toile recensant les nommées ou dénombrement des biens meublés et immeubles possédés par les habitants de Lyon en 1545. Voir : <http://www.archives-lyon.fr/static/archives/contenu/old/fonds/cc/005.htm>). Sur Hugues Du Puys, voir Claude Longeon, *Une Province française à la Renaissance. La vie intellectuelle en Forez au XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, 1975, p. 72–73. Hugues Du Puys est en particulier connu pour ses activités de mécénat.

<sup>24</sup> Jean Senneton épouse le 9 novembre 1535 Claudine Savore (fille de feu Henri Savore et de Claudine Compagnon). Claudine agit sous l'autorité et conseil d'Antoine Gondi, seigneur du Perron et de Philibert Peschier, ses curateurs.

<sup>25</sup> Dame Daniele, sa commere Claude Brielle par exemple dans les *Estreines* de 1546.

<sup>26</sup> « L'auteur, au Lecteur », in *Estreines*, p. 15

<sup>27</sup> Fontaine est sensible à la pratique de l'étrenne dès avant le recueil de 1546 : dans la dédicace du *Jardin d'amour*, dont le manuscrit date des alentours de 1540, il propose à Jean Brinon de lui offrir son recueil comme étrennes : « Aussi ne veux je taire qu'aucuns dient que Janus a premier mis en avant icelles libres festes Saturnales, et que nos festes de Janus, ou Janvier, qui sont les estreines, sont ja prochaines : au moyen de quoy soit comme estreines petites, ou comme present de ligules, ou noix Saturnales (à la mode du temps passé) je ne doute que de joyeux visage reverez ce que c'est [...] » (« A l'amy bien aimant, et bien aimé, Salut », in *Le Jardin d'Amour, avec la Fontaine d'amour, Contenant Elegies, tant inventées que traduites, Epistres, Epigrammes, et autres choses fort plaisantes et recreatives. Le tout nouvellement imprimé*, Lyon, B. Rigaud, 1572, f° A 2 v° – cité à partir de l'exemplaire de Pierre Bergé, le seul actuellement connu pour cette édition. Un exemplaire de la réédition de 1588 est conservé à la Bibliothèque de l' Arsenal sous la cote : Réserve 8-BL-12026).

<sup>28</sup> *Ode de l'Antiquité et Excellence de la ville de Lyon, composée par Charles Fontaine, Parisien*, Lyon, J. Citoys, 1557.

## Le livre des étrennes dans les *Ruisseaux* de 1555 : un élargissement des ambitions

De 1546 à 1555, la carrière de Fontaine se développe : outre la poursuite de sa collaboration avec De Tournes pour lequel il produit le texte des *Figures du Nouveau Testament*<sup>29</sup>, Fontaine confirme sa stature de traducteur, complétant sa traduction d'Artémidore<sup>30</sup>, publiant une traduction des *Épîtres* d'Ovide<sup>31</sup> ainsi qu'un épitomé du *De Asse* de Budé<sup>32</sup>. Il collabore également à la version française de l'œuvre monumentale du libraire Guillaume Rouillé, *Le Promptuaire des médailles*<sup>33</sup>. Enfin, il s'impose comme héritier de Marot dont il édite les œuvres, toujours chez Rouillé, entre 1550 et 1552<sup>34</sup>. Il semble que dans la première moitié des années 1550, Fontaine confirme son ancrage dans le paysage littéraire français. Il est d'ailleurs l'une des cibles privilégiées des premiers assauts de la jeune Brigade<sup>35</sup>, dont les innovations l'amènent à reconsidérer sa pratique et ses stratégies poétiques.

Avec la publication des *Ruisseaux*, Fontaine rejoint désormais l'officine de Thibaud Payen<sup>36</sup>. Autre changement notable, le livre des étrennes s'inscrit d'un point de vue éditorial dans un recueil plus vaste – ce qui n'interdit pas une composition indépendante –, le volume des *Ruisseaux* s'organisant en livres selon un classement générique. Enfin, Fontaine abandonne ici la forme unique qui prévalait dans le modèle marotique, bien que la petite forme du quatrain persiste largement<sup>37</sup>.

Le choix des destinataires dénote une évolution sensible qui rend compte de l'élargissement des ambitions de Fontaine. Si le poète conserve un ancrage lyonnais – on retrouve des destinataires des étrennes de 1546<sup>38</sup> –, toutefois, ce cercle s'est considérablement élargi au-delà des frontières lyonnaises, d'une part, mais également au sein des limites de la ville. Les étrennes de 1555 esquissent de manière plus nette qu'en 1546 une sociologie des relations du poète, ordonnant de manière certes poreuse et peu rigoureuse les étrennes selon le milieu social,

---

<sup>29</sup> *Les Figures du Nouveau Testament*, Lyon, J. de Tournes, 1554.

<sup>30</sup> *Épitome des cinq livres de Artemidore ancien auteur, traitant des Songes. Traduitz en François par Charles Fontaine. Plus un brief recueil de Valere Maxime, touchant certains songes*, Lyon, J. de Tournes, 1555.

<sup>31</sup> *Les Epistres d'Ovide, nouvellement mises en vers François par maistre Charles Fontaine Parisien : Avec les Prefaces et Annotations : le tout non par-cy devant imprimé. Plus y a la response à icelles epistres*, Lyon, Ph. Rollet pour J. Temporal ou E. Barricat, 1552.

<sup>32</sup> *Les Nouvelles et Antiques Merveilles. Plus un traité des douze Césars, premiers empereurs de Romme, nouvellement traduit d'Italien en François. En fin y a une Ode pour Dieu gard à la ville de Paris faicte en juin 1554*, Paris, G. Le Noir, 1554.

<sup>33</sup> *La Première Partie du Promptuaire des médailles des plus renommées personnes qui ont esté depuis le commencement du monde : avec brieve description de leurs vies et faits, recueillie de bons auteurs*, Lyon, G. Rouillé, 1553.

<sup>34</sup> *Les Œuvres de Clement Marot, de Cagors, vallet de chambre du Roy. Revenues et augmentées de nouveau*, Lyon, G. Rouillé, 1550–1552.

<sup>35</sup> Tant Du Bellay, dans la *Deffence*, que Ronsard dans l'ode IX du livre I (voir la strophe 2 en particulier) s'en prennent à son esthétique. La réception du *Quintil horatien*, longtemps attribué à Fontaine, rend également compte de la place importante du poète dans le paysage littéraire (voir J.-Ch. Monferran, « Le *Quintil horatien* de... Charles Fontaine, histoire d'une fausse attribution et d'une intervention éditoriale », dans *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon*, éd. G. de Souza et É. Rajchenbach, Genève, Droz, 2014, p. 187–200).

<sup>36</sup> Sur les différents imprimeurs auxquels Fontaine confie ses œuvres, voir É. Rajchenbach, « Charles Fontaine et ses imprimeurs-libraires », in *Les Poètes français de la Renaissance et leurs "libraires" : aspects historiques, juridiques et littéraires*, éd. D. Bjaï et F. Rouget, Genève, Droz, 2015, p. 359–379.

<sup>37</sup> Le livre des étrennes compte, sur 167 épigrammes (dont certaines métadiscursives), 124 quatrains (74,25%), 10 huitains (5,99%), 8 dizains (4,79%), 8 quintils (4,79%), 7 sizains (4,19%), 4 douzains (2,40%), 2 épigrammes de 18 vers (1,20%) et 1 épigramme de 16 vers (0,60%).

<sup>38</sup> C'est le cas de différents membres de la famille Senneton (p. 168), Jean Brinon (p. 169), Guillaume Gadagne (p. 170 et p. 173–174), du juge Tignac (p. 170), de M. Du Puys (p. 171), de Jean de Vauzelles (p. 171), Bryaud (p. 171), de l'avocat Thomas (p. 172), des frères Melliers (p. 173), du chanoine Charton (p. 177), de Mathieu Michel (p. 178), de Vidilli (p. 179), d'Ennemond Polier (p. 179), de M. de Santien, seigneur de la Villette (p. 180), de la famille de Rochefort (p. 181, p. 185), de Sébastien Gryphe (p. 183), de Jean de Tournes (p. 184), de François l'Archer (p. 192), de Maurice Scève (p. 198), de Denis Sauvage, seigneur du Parc (p. 198) et de Barthélemy Aneau (p. 205). Certains réapparaîtront encore en 1557.

professionnel, voire familial du destinataire. Cette mise en scène sociologique est rendue visible par l'adjonction au nom du destinataire, de manière plus systématique que dans le précédent recueil, d'une fonction, d'un titre ou d'une relation. On voit ainsi se déployer le cercle des parlementaires et des représentants du pouvoir royal ; celui des gens de justice, les avocats et les juges ; des trésoriers et receveurs ; des médecins et chirurgiens ; des auteurs, enfin, où l'on distingue notamment poètes et traducteurs. Par ailleurs, Fontaine ouvre également le champ des destinataires par le haut, en faisant entrer ses étrennes à la cour. Le livre des étrennes est en effet inauguré par sept pièces offertes au roi Henri II (deux étrennes), à la Reine, à Marguerite de France, à Jeanne d'Albret et à Anne d'Este, duchesse de Guise (deux étrennes). Ces sept étrennes sont typographiquement distinctes des autres<sup>39</sup>. Quelle valeur accorder à ce premier ensemble d'étrennes adressées à la cour et détachées du reste du recueil ? Cet ensemble inaugural est d'autant plus surprenant qu'une large part des *Ruisseaux*, en particulier les sections les plus récentes, ne sont pas tournées vers le roi mais vers Jean Brinon, à qui sont adressés les livres d'épigrammes<sup>40</sup> et d'odes<sup>41</sup>, ainsi que les énigmes<sup>42</sup>. Même « Le Passetemps des amis » s'ouvre sur la figure de Brinon auquel Fontaine adresse un quatrain<sup>43</sup>, alors même que le livre réunit les pièces adressées à et non par Fontaine. Dans ces étrennes à la cour, on peut voir une sorte de micro-recueil, qui marquerait un retour timide du modèle marotique, et ce d'autant plus que, hormis le Roi, les destinataires sont toutes féminines. De ce point de vue, ces sept étrennes peuvent apparaître comme l'esquisse d'une stratégie aulique qui, de fait, prendra son essor par la suite. On peut également supposer que, par ces étrennes inaugurales, Fontaine souhaite activer, sur le mode de la suggestion, la tradition des étrennes auprès de protecteurs royaux, alors même que le poète manque de ressources. Le volume des *Ruisseaux* fait en effet se succéder en sa fin une « Odelette à sa Flora enceinte »<sup>44</sup>, à laquelle succède, sur la même page, un dizain au Roi<sup>45</sup> introduisant l'églogue mettant en scène Fontaine et Salel<sup>46</sup>. Fontaine y fait état de son infortune et son interlocuteur lui conseille de s'en remettre au « grand Neptune », c'est-à-dire au Roi. En 1555, Fontaine a visiblement besoin d'argent : offrir un proto-recueil d'étrennes à la cour peut ainsi apparaître comme le moyen d'attirer l'attention du Roi et de membres de la famille royale connues en tant que protectrices des poètes – Anne d'Este est la fille de Renée de Ferrare, protectrice de Marot ; Jeanne d'Albret celle de Marguerite de Navarre ... On peut supposer assez fermement que Fontaine espère obtenir un contre-don qui lui permettra d'aborder plus sereinement l'avenir. En réactivant le modèle marotique, Fontaine emprunte à son tour le chemin du prince des poètes afin de se trouver couché sur l'état du roi ou, du moins, de trouver protection à la cour.

Au-delà des appels du pied à l'entourage du roi, l'élargissement du cercle des destinataires des étrennes dans le volume de 1555 peut apparaître comme une conséquence de l'évolution du paysage politique et poétique. Présenté dans la *Deffence* comme étant un poète bavard et dépassé, embourbé dans un règne révolu, Fontaine souligne ainsi qu'il reste sur le devant de la scène : ses multiples relations, dans des milieux divers, tendent à montrer qu'il a de l'expérience, certes, mais qu'il n'est pas pour autant désuet. Dans les *Ruisseaux*, Fontaine montre qu'il sait tenir compte des évolutions poétiques, par l'évolution de la langue et des formes employées<sup>47</sup>. Il intègre par ailleurs

<sup>39</sup> La dernière étrenne à la cour, adressée à la Duchesse de Guise, est un quatrain figurant seul au haut de la page. La réclame « A Monsi » se situe juste après l'épigramme, laissant le reste de la page en blanc.

<sup>40</sup> « Sensuit un livre d'épigrammes, adressé par l'auteur, à Monsieur le conseiller Jan Brinon », *Ruisseaux*, p. 67.

<sup>41</sup> Le livre s'ouvre sur un quatrain de « L'auteur au Seigneur Jean Brinon », p. 126 et la première ode est adressée « À Jean Brinon », p. 127.

<sup>42</sup> Le livre commence par un quatrain « A Jean Brinon, Charles Fontaine S. ».

<sup>43</sup> « A Jean Brinon, Conseiller du Roy en son Parlement de Paris, Charles Fontaine Salut », *Ibidem*, p. 226.

<sup>44</sup> *Ruisseaux*, p. 390.

<sup>45</sup> « Au Roy », *ibidem*, p. 391.

<sup>46</sup> « Eglogue marine, o[ù] sont introduitz deux Nautonniers », *ibidem*, p. 192.

<sup>47</sup> En particulier – mais non exclusivement – avec la prise en compte de certaines préconisations de la Brigade, comme le développement des mots composés et la pratique du genre de l'ode. Voir E. Rajchenbach, « Permanence

le nouveau paysage poétique dans les étrennes de 1555 puisque divers membres de la Brigade figurent parmi les destinataires<sup>48</sup>, dans une relation qui n'est toutefois pas unifiée et qui demeure ambiguë. De ce point de vue, la mise en scène d'un vaste réseau peut être lue comme une réponse au discours méprisant de certains membres de la Brigade, Fontaine soulignant ainsi qu'il est toujours dans le vent<sup>49</sup>.

Fontaine lui-même met en œuvre, à travers ses étrennes, des stratégies d'intégration et d'exclusion. Étrenner, chez Fontaine revient à intégrer dans un groupe, malgré les différences. De ce point de vue, Fontaine reconnaît un réseau poétique et littéraire où il s'inscrit au côté de Ronsard et de Du Bellay. À côté de cette reconnaissance, parfois un peu forcée, Fontaine n'hésite pas à exclure :

Tu es à toy sage, et savant,  
Et quelque chose davantage :  
Mais à moy, ny à tout vivant,  
Tu ne fus onc savant, ne sage<sup>50</sup>.

Jouant sur le double sens du mot « étrennes », entre dons et coups, Fontaine inscrit les limites de son réseau qui, quoique fort développé, fait la part entre amis et envieux :

Pour estrener mes envieux  
Je veulx qu'ilz soyent dans un an vieux,  
Vieux radotez, et r'acroupis  
Je leur souhaite encore pis :  
Puis qu'ilz ne savent rien bien dire,  
Qu'ilz ne cessent point de mesdire<sup>51</sup>.

La bonne parole de l'étréne s'oppose à la parole croupie de la médisance et de l'envie. On comprend que l'étréne dessine les contours d'un réseau de relations bénéfiques, dont Fontaine exclut les médisants. Fontaine s'érige en adepte de la bonne parole, qui est don et louange tout à la fois, et qui donne ainsi toute sa légitimité à la petite poésie qui le caractérise. Par sa pratique de l'étréne, qui offre ou qui cogne, Fontaine refuse de laisser l'initiative, dans le champ poétique du début des années 1550, à la seule Brigade. De ce point de vue, la pratique de l'étréne devient le lieu d'une revendication poétique : pour Fontaine, la poésie en tant que bonne parole est ce qui noue des liens entre les hommes, légitimant ainsi toute une poétique de la petitesse et de l'abondance.

En 1555, Fontaine élargit ainsi la fonction du recueil d'étrénes, qui dépasse les rives du Rhône et de la Saône pour embrasser des ambitions plus vastes : Fontaine y joue, comme dans l'ensemble des *Ruisseaux*, sa place sur la scène poétique, dans une période de transition. Et c'est en tant qu'héritier de Marot qu'il s'inscrit, refusant la condamnation aux oubliettes des marotiques et marotins de tous poils. Réinvestissant le modèle marotique du recueil d'étrénes, Fontaine le met au goût du jour et, surtout, il l'entérine comme genre reconnu et pratiqué. À l'instar des blasons, dont le succès amena Marot à proposer une relecture du genre à travers le contre-blason, l'étréne connaît également la reconnaissance d'un genre à succès : Fontaine

---

et évolution lexicale dans *Les Ruisseaux de Fontaine de Charles Fontaine (1555)* », in *Vocabulaire et création poétique dans les jeunes années de la Pléiade (1547–1555)*, éd. M.-D. Legrand, Paris, Champion, 2013, p. 263–278.

<sup>48</sup> On retrouve ainsi Ronsard, Du Bellay, Peletier, Tyard, Belleau, Jodelle ainsi que Baïf, sans compter Dorat, Des Autels, Magny...

<sup>49</sup> Sur les débats entre Fontaine et la Brigade, voir en particulier É. Rajchenbach, « Les *Ruisseaux* horatiens de Fontaine : une réponse à la *Deffence et Illustration de la Langue Française* ? », in *À chacun son Horace*, éd. N. Dauvois, M. Jourde et J.-C. Monferran, Paris, Champion, à paraître.

<sup>50</sup> « L'auteur estreine un jeune glorieux, qui se contentoit bien de sa personne », *Ruisseaux*, p. 210.

<sup>51</sup> « L'auteur donne les estreines à ses envieux », *Ruisseaux*, p. 211.



propose, identifiée comme « estreine à rebours », ce qui peut apparaître comme une contre-étrenne :

Pour une estreine à rebours faite,  
Le mal des yeux je vous souhaite,  
Et à voz gens : en somme toute,  
Que chez vous nul n’y voye goutte<sup>52</sup>.

Alors même que la pratique du recueil d’étrennes en français n’a, semble-t-il, pas atteint à cette date le succès des blasons, Fontaine rejoue un *scenario* poétique qui explore les possibilités et les dérivations, directement associé à Marot et publié, déjà, à Lyon. La série des blasons avait permis quelques années plus tôt de constituer un groupe de poètes autour d’un projet ludique portée par l’émulation. On peut supposer que Fontaine ait souhaité réactiver cette expérience d’une forme marotique pratiquée jusque dans ses limites, forme qui, symboliquement, inscrivait ses praticiens dans une communauté poétique. De ce point de vue, le recueil d’étrennes, en tant qu’il met en scène des réseaux d’amitiés, offrait une expérience privilégiée, fût-elle à une plume, parce qu’il évoque, dans l’imaginaire du lecteur, l’échange au sein d’une communauté.

### **Le recueil de 1557 : la mise en œuvre d’une ambition aulique ?**

Les *Odes, énigmes et épigrammes* qui paraissent en 1557 chez Jean Citoys marquent une nouvelle étape dans la carrière de Fontaine, qui accuse un tournant. Le poète s’efforce de d’obtenir, à l’instar de ses amis et protecteurs, une place auprès des enfants royaux. Le recueil des *Odes, énigmes et épigrammes* s’inscrit dans un projet plus global de séduction de la famille royale : cette même année, Jean Citoys donne également la traduction par le poète des *Mimes de Publianus*<sup>53</sup> ainsi que celle des *Dicts des sept sages*<sup>54</sup>, à destination des enfants royaux<sup>55</sup>, autant de textes qui firent l’objet d’une demande commune de privilège<sup>56</sup>. En date de 1555, ce privilège au nom de l’auteur a donc été demandé peu après la publication des *Ruisseaux* : il confirme l’orientation aulique encore embryonnaire dans les étrennes de 1555. Enfin, tous ces textes sont publiés chez un unique imprimeur, pour lequel on ne connaît à ce jour pas d’autre production, ce qui laisse supposer une initiative particulièrement volontaire de Fontaine<sup>57</sup>.

La forme adoptée dans les étrennes de 1557 révèle un nouvel infléchissement, souligné par le titre même du recueil : *Odes, énigmes, et épigrammes, Adressez pour estreines, au Roy, à la Royne, à Madame Marguerite, et autres Princes et Princesses de France. Par Charles Fontaine Parisien*. D’un point de vue formel, on constate que l’hétérogénéité introduite en 1555 est entérinée, ce qui passe par l’évolution même du sens du substantif « étrennes » ainsi que de sa place sur la page de titre, entre 1546 et 1557. En 1546, le mot constitue le titre du recueil. L’étrenne est assimilée à un genre poétique à part entière. En 1555, si le substantif apparaît sur la page de titre des *Ruisseaux* sur le même plan que d’autres formes telles que l’épître, l’élégie, le chant, l’épigramme ou l’ode, en revanche, il ne se confond plus avec une forme poétique dans le titre interne du livre : « un livre

---

<sup>52</sup> « L’auteur à sa commere, la dame Clemence de Rochefort », *Ruisseaux*, p. 185.

<sup>53</sup> *Les Mimes de Publianus, Ce sont certains Dicts graves et sentencieux, mis de Latin en François, et accordés avec plusieurs bons Auteurs : Ensemble Douze Paraboles, et six Enigmes : Par Charles Fontaine, Parisien*, Lyon, Jean Citoys, 1557.

<sup>54</sup> *Les Dicts des sept sages, Ensemble Plusieurs autres sentences Latines extraites de divers, bons & anciens Auteurs. Avec leur exposition Française*, Par Charles Fontaine, Lyon, Jean Citoys, 1557 (avec privilège du roi).

<sup>55</sup> Voir M. Molins, « Mimes, sentences et énigmes à l’usage des enfants royaux. Traductions nouvelles de Charles Fontaine (1557–1558) », in *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon*, op. cit., p. 55–69.

<sup>56</sup> Privilège de Villiers Cotterêts, 1<sup>er</sup> octobre 1555, signé Deslaverie, scellé de cire jaune.

<sup>57</sup> Sur les relations entre Fontaine et le mystérieux J. Citoys, voir É. Rajchenbach, « Charles Fontaine et ses imprimeurs-libraires », in *Les Poètes français de la Renaissance et leurs “libraires” : aspects historiques, juridiques et littéraires*, éd. D. Bjaï et F. Rouget, Genève, Droz, 2015, p. 359–379.

d'épigrammes, *pour estreines* de ceste annee 1555 »<sup>58</sup>. L'étréne est ici une pratique sociale, dont le don d'un l'objet littéraire est une manifestation parmi d'autres. On retrouve ce sens du mot dans le volume de 1557. Toutefois, alors qu'en 1555 était affichée une certaine unité formelle masquant un début de variété – toutes les étrénes étaient des épigrammes –, en revanche, désormais, la variété des formes poétique et, au-delà, littéraires est affichée. Fontaine met en scène dès la page de titre sa dextérité littéraire et affiche sa singularité poétique, entre les odes introduites par la Brigade et les épigrammes étroitement associées à un héritage marotique. Du point de vue des destinataires, Fontaine revient sensiblement au modèle marotique, en centrant apparemment ses étrénes sur la famille royale. La lecture du recueil permet de constater qu'une section est même spécifiquement consacrée aux dames de la cour<sup>59</sup> après celle consacrée aux princes<sup>60</sup>. Si, en fait, l'identité des destinataires est beaucoup plus variée, Fontaine affiche – de manière trompeuse – une unité aulique qui réactive apparemment le geste de Marot<sup>61</sup>.

Ce don affiché à la cour revendique nettement le fonctionnement social et économique de l'étréne. Très clairement, le recueil se présente comme une incitation à la récompense et un appel à rendre l'étréne :

Ce Prince renommé qui dit à ses amis,  
 Soupant et soupirant, que son tems fut mal mis  
 Le jour auquel n'avoit à ses gens nul bien fait,  
 Combien mieus le diroit ce jourd'hui en effet,  
 Ce jourd'hui guerdonneur des annuelles peines,  
 Ce jourd'hui dédié aus heureuses Etréines,  
 S'il le laissoit passer sans montrer sa largesse  
 Au Poëte priant, qui ses vers lui adresse ?<sup>62</sup>

Fontaine multiplie les appels au soutien, au premier chef auprès du roi ou de Marguerite de France, identifiée à la figure de Mécène<sup>63</sup>, ce qui laisse entrevoir une concurrence certainement féroce entre les artistes. Le poète revendique, à l'ouverture du recueil, la valeur de l'écrit face aux autres arts, dans un paragôn qui l'oppose en particulier à la peinture, moins durable<sup>64</sup>. Fontaine va même jusqu'à nommer l'un des protégés du comte d'Enghien, que le poète connaît bien :

Puis qu'en pourtraitz prenez plaisir,  
 Tesmoing Verriot qui en use,  
 Vous excitez ma double Muse  
 Vous louer au double à loisir<sup>65</sup>.

Graveur et peintre, Pierre Woeiriot séjourne régulièrement à Lyon<sup>66</sup>. En 1555, il a réalisé le portrait de Louise Labé publié dans les *Œuvres* imprimées par Jean de Tournes. Fontaine et

<sup>58</sup> *Ruisseaux*, p. 163.

<sup>59</sup> « Etréines aux Princesses de France, *Odes*, p. 57 sq.

<sup>60</sup> « Etréines aux plus grans Princes de France », *Odes*, p. 43 sq.

<sup>61</sup> Fontaine s'inscrit explicitement dans le sillage de Marot. Voir « A Monseigneur le Cardinal de Chastillon, *Odes*, p. 28.

<sup>62</sup> « Encores au Roy mesme, pour le jour des Etréines », *Odes*, p. 14.

<sup>63</sup> « Au Roy » : « Aussi ma Muse ha bon desir / De resaluer l'excellence / Qui la peut garder de perir / La tirant hors d'obscur silence », p. 4. « Au Treschrestien Roy de France Henry second de ce Nom », p. 10–11 : « Grans Princes deus grans vertus ont, / Premiere est Magnanimité / Par laquelle grans actes font : / Puis l'autre est Liberalité, // Mesmement vers les gens savans [...] » Voir également l'ode XII « A Monseigneur le Cardinal de Chastillon », p. 31 : « Mais l'artifice, & batiment / Qu'aus Mecenas je preten faire, / En mon esprit divinement / Par Phebus se verra parfaire. »

<sup>64</sup> « Au Treschrestien Roy de France Henry second de ce Nom », *Odes*, p. 5–14 ; « A Monsieur d'Anguyen », p. 17–18.

<sup>65</sup> « A Monsieur d'Anguyen », *Odes*, p. 17.

Woeiriot se connaissent bien puisque ce dernier a peint le portrait – perdu – du poète, comme en témoigne une épigramme parue dans le volume de 1557<sup>67</sup>. L'émulation amicale entre les deux artistes fait espérer à Fontaine le même bénéfice que le peintre, à savoir la protection d'un prince. L'étréne du comte d'Enghien rappelle les liens du poète avec le peintre afin d'inciter le mécène potentiel à faire œuvre de justice entre les deux arts.

Le recueil de 1557 revient ainsi aux origines de l'étréne, qui attend un contre-don en retour. Fontaine présente ses poèmes comme des filets destinés à prendre et à éprouver les amis :

Je pren cas que mes epigrammes  
Soient les filez que je veux tendre,  
Pour trente amis de bonnes ames  
Esprouver, atirer & prendre [...].

Mais quant aus autres qui m'eschapent,  
Ou mesmement mes filez rompent,  
Deus ou trois fois ne m'y atrapent,  
S'ils m'ont trompé, plus ne m'y trompent.

Or ne sera jamais trompee  
La Muse qui vers toy s'adresse,  
La Muse à ton loz occupee,  
Comme celle que je te dresse<sup>68</sup>.

Peut-on lire dans l'image des filets rompus la déception de celui qui, offrant ses étrénes, n'a rien reçu en retour ?

Du côté des puissants, Fontaine n'est pas en reste, rappelant de manière insistante les codes qui président aux étrénes, le petit offrant un petit don que le grand saura reconnaître et auquel il saura répondre. C'est ainsi qu'à la suite des « Etreines aux plus grands Princes de France » et « aux princesses de France », Fontaine fait figurer une sorte de mode d'emploi de l'étréne.

Roy, fils de ce grand Roy de France,  
Roy grand de renom et de puissance,  
Pourroit ta petite Fontaine  
Te donner suffisante etreine,  
Quand te donroit plus que soymesme ?  
Je di que non : mais, Roy supreme,  
Mais ta largesse trouveroit,  
Trop mieux dequoy m'estreneroit<sup>69</sup>.

Auprès des enfants royaux, Fontaine emploie même un ton plaintif, évoquant ses « habits usez »<sup>70</sup> et il n'hésite pas à se peindre comme la mère d'oisillons, forcé de se rendre à la cour afin d'« y

---

<sup>66</sup> En 1556, lors de la parution du *Pinax iconicus antiquorum ac variorum in sepulturis rituum ex Lilio Gregorio excerpta*, Woeiriot représente la ville de Lyon en arrière-plan de l'ensevelissement chez les peuples du Danube. D'après le texte associé à la gravure, Woeiriot habitait alors Lyon. Voir Mizué Iwai, *L'œuvre de Pierre Woeiriot (1532–1599)*, thèse de doctorat, 1986.

<sup>67</sup> « A Pierre Voeriot, lors qu'il pourtrayoit l'Auteur », *Odes*, p. 103. : « De ma plume le petit trait, / Amy, si tu me pourrais bien, / Te rendra encor mieux pourtrait / Que ce doux trait du pinceau tien / Ne va trassant ce pourtrait mien. »

<sup>68</sup> « A Monseigneur le Cardinal de Chastillon », *Odes*, p. 29.

<sup>69</sup> « Au Roy », *Odes*, p. 62

<sup>70</sup> « Aus tresillustres Princes & Princesses de France », *Odes*, p. 62–63, qui se conclut sur les vers suivants : « Mais qu'aussi vous ne refusez / Luy changer ses habits usez. »

rechercher cinq miettes, / Sauvans [s]es cinq de grans disette»<sup>71</sup>. Enfin, dans une autre épigramme, le poète stigmatise indirectement le scandale que constitue le manque de soutien des grands, qui choque ses amis<sup>72</sup>.

Le recueil de 1557 oscille donc entre deux pôles. D'une part, Fontaine s'efforce visiblement d'obtenir par ces étrennes une charge à la cour ou auprès d'un prince. Le poète nourrit certainement l'aspiration de devenir précepteur, comme son ami Nicolas Bérault auprès du Cardinal de Chastillon –, ou comme Pierre Danès, dont Fontaine se réclame le disciple<sup>73</sup>. Il adopte un discours pédagogue, évoquant les vertus des énigmes proposées aux enfants<sup>74</sup>, qui prolonge l'objectif affiché dans ses traductions publiées la même année. D'autre part, Fontaine semble éprouver des difficultés croissantes pour subvenir aux besoins de sa famille : faute de mécénat et de protection régulière, il espère par ces étrennes obtenir quelque aide qui allégera le poids du quotidien. Plus pressant encore qu'en 1555, le discours du poète réactive les réalités pécuniaires et directement matérielles de la pratique des étrennes, qui apparaissaient de manière moins nette dans les volumes précédents<sup>75</sup>. Pour ses étrennes de 1557, Fontaine revient aux sources de l'étréne, réduisant – sans l'effacer – la mise en scène du réseau qui prévalait en 1546 afin de réinscrire l'étréne poétique dans la pratique codifiée du don et du contre-don, proportionnels aux capacités de chacune des parties.

Peut-être est-ce ainsi que l'on peut comprendre le glissement insensible dans le recueil de la poésie d'étrénes – et plus particulièrement d'étrénes à la cour – à un autre genre. Au premier abord, le recueil semble bien construit, distinguant un massif d'odes, suivies des énigmes, elles-mêmes introduites par une épigramme aux enfants royaux, le recueil s'achevant sur un large ensemble d'épigrammes. Autant de pièces, d'après le titre, offertes en étrénes. Toutefois, l'ensemble des épigrammes est plus hétérogène qu'il n'y paraît. Tout d'abord, l'identité des destinataires glisse hors de la cour, pour s'adresser aux poètes du temps<sup>76</sup>. La cour reste toutefois présente, au début, en arrière-plan : Ronsard est « Poète du Roy »<sup>77</sup> et le poète explique un peu plus bas la « Raison de son voyage à la Court »<sup>78</sup>. Mais bientôt<sup>79</sup>, on ne sait plus guère si Fontaine adresse encore des étrénes<sup>80</sup> ou s'il écrit de simples épigrammes – le substantif apparaît de plus en plus souvent dans les passages métapoétiques<sup>81</sup>. Peu à peu, l'unité générique se brouille à son tour : le recueil d'étrénes emprunte désormais à ce que Fontaine intitulait le « passetemps des amis » en 1555, exposant un dialogue poétique avec Bonaventure du Tronchet<sup>82</sup>, Louis des

---

<sup>71</sup> « Raison de son voyage à la Court », *Odes*, p. 68.

<sup>72</sup> « A aucuns de ses amis, qui s'esbahissoient qu'il n'avoit esté avancé par les Princes », *Odes*, p. 81.

<sup>73</sup> « A Monsieur Danesius, Precepteur des enfans du Roy », *Odes*, p. 32 : « Mais pourquoy serois-je confus / Pres de ta docte humanité, / Puis que ton disciple je fus / En la grande Université ? ».

<sup>74</sup> « A Tresillustres Princes & Princesses Messeigneurs les enfans du Roy », *Odes*, p. 34.

<sup>75</sup> C. Sicard souligne la présence croissante de la question pécuniaire dans l'œuvre de Fontaine. Voir C. Sicard, « Les petits ruisseaux font les grandes fontaines : Charles Fontaine et sa muse marchande », dans *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon, op. cit.*, p. 201–218.

<sup>76</sup> À partir de la p. 66.

<sup>77</sup> *Odes*, p. 67.

<sup>78</sup> *Odes*, p. 68.

<sup>79</sup> L'insertion de la pièce relativement longue pour Fontaine « Au Roy, a la louange de la trefve, & pour la poursuite de la Paix », p. 61 des *Odes*, marque le début du brouillage des genres.

<sup>80</sup> « Aus tresillustres Princes & Princesses de France », *Odes*, p. 62 : « Si mes dons & petis presens, / Que vous voyez ici presens, / Se presenter pour vos estreines [...] » ; « A Monsieur du Parq, Historiographe du Roy, estant malade à Paris », p. 71 : « Fontaine aura tresbelle Etreine / Quand son amy retournera / En bon heur, & en santé pleine : / Mais ce pendant l'estrenera / De l'immortelle eau de sa veine. » « A ses Amis », p. 75 : « Mes Vers d'estreines vont courans / Parmi les moyens et les grans [...] ».

<sup>81</sup> Par exemple dans « Au lecteur », *Odes*, p. 68 : « Si je fay diferens Vers / Et mes Epigrammes divers, / Le plus grand Epigrammataire / Les souloit bien en ce point faire. » Voir également l'« Escuse à ses amis, et amis de sa Muse » (p. 70) : « Nul ne vienne ma Muse mordre / Touchant cette ordonnance ou ordre / Que je tiens en mes Epigrammes, / Escrivant aux Seigneurs & Dames. » « Au Lecteur » (p. 74) : « De mes Epigrammes le nombre, / S'il te fait ennuy ou encombre [...] » « A quelque detracteur envieux » (p. 76) : « Chacun epigramme à part soy [...] ».

<sup>82</sup> *Odes*, p. 87. Du Tronchet offre un sonnet et septain à Fontaine, qui lui répond d'un quatrain.

Masures<sup>83</sup>, un certain M. Chassagnon<sup>84</sup>, Antoine Pérard<sup>85</sup>, ou encore Jean Fournaud<sup>86</sup>. Les épigrammes, dont la forme varie plus qu'en 1555<sup>87</sup>, laissent la place au proverbe bilingue<sup>88</sup>, à deux odes<sup>89</sup> et une odelette<sup>90</sup>, et le recueil se clôt sur une « exhortation a messieurs de la Justice, et du Consulat de la ville de Lion, pour le bien et honneur, augmentation, et conservation d'icelle »<sup>91</sup>, sous la forme d'une dernière ode. Bref, la fin du volume devient un vaste fourre-tout où perdurent des épigrammes dans l'esprit des étrennes de 1546 et de 1555 mais où Fontaine intègre également une autre forme d'échange – pleinement poétique cette fois – et où il revendique une stature politique locale. Il nous semble qu'on peut y lire une tentative de se mettre en scène comme personnage public reconnu, dont la situation est d'une injustice criante et qui mériterait un soutien ferme d'un mécène.

### Esquisse d'une poétique de l'étréne chez Fontaine

L'évolution de la forme des livres d'étrennes entre 1546 et 1557 ainsi que des stratégies qui sous-tendent leur constitution montrent que l'uniformité de l'appellation « étrennes » cache une variété de discours et partant de relations entre Fontaine et ses étrennés, non seulement d'un recueil à l'autre, mais également au sein d'un même recueil. La variété des formes de l'étréne, dont nous tracerons les grandes lignes dans une ébauche de typologie, permet à Fontaine de construire une *persona* poétique mais également sociale, qui l'amène à penser sa place et sa fonction de poète dans la cité.

Conformément à la tradition<sup>92</sup>, l'étréne se présente souvent chez Fontaine comme un discours encomiastique, en particulier dans la première partie du volume qui est consacrée, dans les recueils, aux puissants dont le poète recherche la protection. C'est ainsi que l'étréne est très régulièrement constituée d'un portrait rapide alignant les qualités du destinataire. Le lexique employé est à cet égard éclairant : le verbe « louer » apparaît régulièrement, confirmant l'identité entre étréner et louer<sup>93</sup>. Le salut de l'étréne, la manifestation d'amitié, passe par la louange :

Ce jour de l'An par bonne adresse  
Ma Muse te veult saluer,  
Et en te saluant, louer  
Et ta science, et ta sagesse.<sup>94</sup>

<sup>83</sup> *Odes*, p. 88 : un huitain à Des Masures contre une longue pièce responsive.

<sup>84</sup> Deux dizains, suivis d'un dizain responsif de Fontaine, *Odes*, p. 99–100.

<sup>85</sup> Un quatrain latin de Pérard auquel Fontaine répond d'un quatrain français et nouvelle réponse d'un distique latin de Pérard, p. 101–102. Fontaine fait également figurer un huitain « L'Auteur à Antoine Perard, et à tous ses meilleurs amis », p. 100. Notons que Pérard était déjà l'un des destinataires de Fontaine, vingt ans plus tôt, dans le manuscrit de la Vaticane (*Epistres, chantz royaulx, ballades, rondeaulx et dixains faitz a l'honneur de Dieu*. Cod. Vat. Reg. Lat. 1630, édité par Raffaele Scalamdrè, *Una poeta della preriforma : Charles Fontaine...*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1970).

<sup>86</sup> « Ad Carolum Fontanum, Io. Fournaudi tetrastichon », *Odes...*, p. 102. Pas de réponse imprimée de Fontaine.

<sup>87</sup> Sans compter les pièces d'une autre plume ni les odes ou odelettes, sur 167 épigrammes, on trouve : 99 quatrains (59,28%) ; 19 quintils (11,38%) ; 18 huitains (10,78%) ; 11 sizains (6,59%) ; 5 dizains (2,99%) ; 2 distiques (1,20%) ; 3 septains (1,20%) ; 2 neuvains (1,20%) ; 2 douzains (1,20%) ; 2 épigrammes de 14 vers (1,20%) ; 1 tercet (0,60%) ; 1 épigramme de 16 vers (0,60%) ; 1 épigramme de 18 vers (0,60), 1 de 20 (0,60%) et 1 de 24 vers (0,60%). Les quatrains demeurent majoritaires, en particulier pour les pièces qui s'approchent des étrennes, mais on constate que Fontaine la pratique de façon moins systématique que dans les autres recueils.

<sup>88</sup> *Odes*, p. 91 : « Contre Fortune bon cœur. / *Si fortuna tonat, caveto mergi.* »

<sup>89</sup> *Odes*, p. 85–86 et p. 91.

<sup>90</sup> *Odes*, p. 104.

<sup>91</sup> *Odes*, p. 105–111.

<sup>92</sup> Voir C. Magnien-Simonin, « Du Bellay et la tradition des xenia », art. cit., en particulier p. 135 *sq.*

<sup>93</sup> *Ruissieux* : « A Eustace de la Porte, aussi Conseiller audict Parlement » (p. 167) ; « Ausdits seigneurs, Gzaignes freres » (p. 174) : « Je corneray de poste en poste / Voz louanges (car je le puis) / Et les feray bruire [...] » ; « Au Tresorier Martin de Troye » (p. 175) ; « Au premier moys de l'ané » (p. 182) : « Puisqu'à ton loz ma Muse forge » ; « A Monsieur de Sangelais » (p. 198) ; « A E. Forcadel » (p. 200) ; « Au lecteur » (p. 211).

<sup>94</sup> « A Monsieur l'advocat Mellier, son frere », *Estreines*, p. 12.

C'est ce qu'explicite également l'une des épigrammes métadiscursives de 1555 adressées « Au Lecteur », en associant explicitement la forme de l'étrenne et la louange :

Quand ma Muse va saluant  
Cent miens amis par ces estreines,  
Les honorant, et les louant  
Pour leurs vertus et graces plaines [...] <sup>95</sup>

Parmi les sujets de louange, on trouve notamment la vertu<sup>96</sup>, le savoir, la bonté, la douceur – qualité essentiellement féminine, comme la beauté... Un cas particulier est constitué par les étrennes rappelant des bienfaits déjà accordés par le destinataire au poète<sup>97</sup>. Ou, de manière plus matérielle, l'étrenne de Fontaine est envoyée en réponse à une précédente étrenne, comme ce tableau offert par le peintre Pierre Rati<sup>98</sup>. L'étrenne a alors pour fonction de dresser un portrait et de tendre un miroir flatteur à son destinataire.

D'autres étrennes s'inscrivent dans le *topos* du *Janus bifrons*, qui ferme l'ancienne année et ouvre la nouvelle. Fontaine est alors amené à rappeler de ce que possède déjà le destinataire et à faire le bilan de l'année écoulée (mariage<sup>99</sup>, naissance<sup>100</sup>, construction immobilière<sup>101</sup>, accomplissement politique<sup>102</sup>...) ou bien à émettre un vœu pour l'année à venir (un bon mariage<sup>103</sup>, une naissance<sup>104</sup>, des retrouvailles familiales<sup>105</sup>, la naissance d'une amitié<sup>106</sup>; une maison neuve<sup>107</sup>...). De manière surprenante, Fontaine peut même aller jusqu'à faire un vœu pour lui-même, comme revoir son ami<sup>108</sup> ou trouver un cadeau adéquat (souvent abstrait) pour son destinataire.

L'étrenne peut également se présenter comme un simple salut, un moyen de maintenir le contact avec celui qu'on n'a pas vu depuis trop longtemps ou un geste d'entrée commune dans la nouvelle année, auprès d'un ami vu plus régulièrement. De ce point de vue, l'étrenne permet de construire et de maintenir une communauté<sup>109</sup>. C'est la raison pour laquelle Fontaine mentionne régulièrement l'amitié qui l'unit au destinataire et qui justifie l'étrenne. La mention de l'amitié, qui justifiait déjà les étrennes de 1546<sup>110</sup> apparaît encore régulièrement en 1555<sup>111</sup> et en 1557, dans les

---

<sup>95</sup> *Ruisseaux*, p. 211.

<sup>96</sup> Omniprésente dans les *Ruisseaux*.

<sup>97</sup> « A Monsieur le Thresorier des Lignes », *Estreines*, p. 5 ; « A Monsieur Duarenus, Docteur, Regent à Bourges », *Ruisseaux*, p. 190 ; « L'auteur à son cousin Monsieur le Coigneux, Advocat au Parlement de Paris », *Ruisseaux*, p. 190

<sup>98</sup> « A Pierre Rati », *Estreines*, p. 8.

<sup>99</sup> *Estreines* : « A Madame de la Fay » (p. 5) ; « A maistre Annemond Polier » (p. 5).

<sup>100</sup> « A Madame Durande, sa femme, estant en Couche », *Estreines*, p. 9 ; « Au seigneur Leonard Spine », *Ruisseaux*, p. 182.

<sup>101</sup> « Au seigneur Leonard Spine », *Ruisseaux*, p. 182 ;

<sup>102</sup> « A Messieurs les Eschevins de Lyon », *Estreines*, p. 4

<sup>103</sup> « L'auteur, à sa Commere, Dame Meralde de la Porte », *Estreines*, p. 7 ; « A Monsieur Bryaud, Conseiller au siege Presidial de Lyon », *Ruisseaux*, p. 171 ;

<sup>104</sup> « L'auteur, à sa Commere, Dame Meralde de la Porte », *Estreines*, p. 7 ;

<sup>105</sup> « A la Dame Clemence de Rochefort », *Estreines*, p. 6 ;

<sup>106</sup> « A Loys Thesé », *Estreines*, p. 14.

<sup>107</sup> « Au sire Hugues de la Porte », *Estreines*, p. 15

<sup>108</sup> « A maistre Edoart Verrier », *Estreines*, p. 16.

<sup>109</sup> Voir par exemple ce qu'écrivait Visagier en 1538, évoquant ses *Xenia* qui ont pour fonction « d'entretenir, d'augmenter et d'affermir l'amitié de ceux avec lesquels je m'entretiens et vis familièrement » (préface à B. Castellano du *Xenorium libellus*, f° 37 r°, cité par Catherine Magnien-Simonin, « Du Bellay et la tradition des *xenia* », art. cit., p. 135).

<sup>110</sup> Voir par exemple : « A Monsieur de la Fay », (p. 5) ; « A sire Jean de Rochefort » (p. 6) ; « A François Santian, filz de Madame de Villette » (p. 8) ; « A Pierre Rati, peintre » (p. 8) ; « A Loys Thesé » (p. 14) ; « A maistre Claude Morel, Greffier de la Court ordinaire de Lyon » (p. 15) ; « A maistre Barthelemy Aneau » (p. 17) ; « A maistre Jean Gravier » (p. 17) ; « A Monsieur de Lyvron » (p. 19) ; « A ses autres amys » (p. 20).

épigrammes qui figurent à la suite des étrennes adressées à la cour<sup>112</sup>. Ces étrennes se présentent ainsi comme un témoignage d'amitié.

Enfin, quelques rares étrennes sont explicitement identifiées comme petit mots d'accompagnement d'un autre présent. On pourrait parler de « méta-étrennes ». Ce type d'étrennes apparaît dans le recueil de 1557 et elles sont adressées aux enfants royaux :

Si mes dons et petis presens,  
Que vous voyez ici presens,  
Se presenter pour vos estreines,  
Ne sont point d'etoffes hauteines  
Ornez, enrichis, phalerez,  
Diaprez, dorez, colorez :  
Les Dieux reçoivent des offrans  
Les dons autant petis que grans [...].<sup>113</sup>

Pour l'une de ces étrennes, nous possédons encore l'objet offert. Il s'agit des énigmes figurant dans le volume des *Odes, énigmes et épigrammes*, qui sont précédées de l'épigramme suivante :

Ces Enigmes je vous presente  
(Princes) pour l'Estreine presente :  
C'est pour vostre eureuse Noblesse  
Par fois ebatre en sa jeunesse.  
Si trouvez ma rime facile,  
Le sens n'en est moins difficile,  
Mais quand apres l'obscurité  
On voit reluire la clarté  
D'esprit prompt en la question,  
Là git la recreation.<sup>114</sup>

Fontaine réemploie ainsi la palette des usages de l'étrenne, telle qu'elle a pu être pratiquée par ses prédécesseurs antiques ou contemporains.

Offrir une étrenne, c'est ainsi produire un discours sur quelqu'un ou à partir de quelqu'un : « Que fault il que de toy je die ? », s'interroge ainsi Fontaine au moment d'offrir son étrenne à Tiraqueau<sup>115</sup>. Incapable de trouver une parole à la hauteur de son interlocuteur,

---

<sup>111</sup> Voir par exemple dans les *Ruisseaux* : « Au secretaire Jean Gravier » (p. 177) ; « A maistre Mathieu Michel » (p. 178) ; « A maistre Antoine Virieu, Enquesteur en la Seneschaucé de Lyon » (p. 178) ; « A Ennemond Polier » (p. 179) ; « A son compere Jean de Tournes, maistre Imprimeur » (p. 184) ; « A François l'Archer, Procureur des Comptes à Paris » (p. 192) ; « A Monsieur Fournier, Poëte, & à Jean Garnier » (p. 192) ; « A P. de la Saulx, Secretaire du Cardinal de Chastillon » (p. 197) ; « A Charles Sevin, Chanoine d'Agen, en Agenois » (p. 197) ; « A maistre Jehan Ferrand, de Clamart » (p. 197) ; « A Monsieur du Parc, Champenois » (p. 198) ; « A E. Forcadel » (p. 200) ; « A I. Gohorri Parisien » (p. 200) ; « A P. Saliat, qui a traduit Herodote » (p. 201) ; « A Jean Dorat, tresdocte en Grec » (p. 202) ; « A François Content » (p. 205) ; « A Gilles Bolaud » (p. 205) ; « A G. Galterus » (p. 206) ; « A Jean Pierre de Mesme » (p. 206) : « Ma Muse estrenant ses amis [...] » ; « A monsieur Angelus » (p. 208) ; « A Jean Otin » (p. 208) ; « Au Lecteur » (p. 211) : « Quand ma Muse va saluant / Cent miens amis par ces estreines... », et surtout l'étonnante étrenne collective : « L'auteur estreine quatre cens amis par ce quatrain » (p. 210).

<sup>112</sup> *Odes* : « A Monsieur de Pollienay » (p. 67) ; « A Remi Belleau, Poëte » (p. 70) ; « A Monsieur du Parc, Historiographe du Roy, estant malade à Paris » (p. 71) ; « Autre » (p. 75) ; « A ses amis » (p. 75) ; « A Pierre Saliat » (p. 75) ; « Au Lieutenant Touchet d'Orleans » (p. 91) ; « Au Secretaire Gravier » (p. 91) ; « A François l'Archer » (p. 93) ; « A Monsieur de Juerie Medecin de Monsieur le Cardinal de Lorraine » (p. 95) ; « A Bartelemi Teste » (p. 96) ; « A Seigneur de Villette » (p. 97) ; « A ses vrays amis » (p. 98) ; « A ses Bons amis, amateurs des Muses » (p. 100–101) ; voir également l'échange de témoignages d'amitié entre Fontaine et Louis des Masures (p. 89–90).

<sup>113</sup> « Aux tresillustres Princes & Princesses de France », *Odes*, p. 62.

<sup>114</sup> « A Tresillustres Princes & Princesse Messeigneurs les enfans du Roy », *Odes*, p. 34.

<sup>115</sup> « A Monsieur Tiraqueau, Conseiller audict Parlement », *Ruisseaux*, p. 167.

Fontaine produit finalement un objet discursif qui vaut pour le discours – même s’il tourne à vide – qu’il produit sur le destinataire de l’étrenne. Car ce qui compte, finalement, c’est l’objet poème, plus que son contenu, d’où le développement d’une parole de la prétéition. Madame de la Fay est déjà comblée en ce début d’année 1546 ? Reste le quatrain évoquant l’incapacité du poète à offrir plus<sup>116</sup>. C’est le geste d’écrire, qui constitue l’étrenne à proprement parler. C’est ainsi que Fontaine, hésitant sur l’étrenne à offrir à Jean Vidilli, écarte rapidement le premier présent envisagé pour s’arrêter sur le don versifié :

Que donray je en bonne Estreine ?  
Bon vin Muscat te puis donner :  
Mais pour mieux à gré t’estreiner,  
Te donray l’eau de ma Fontaine.<sup>117</sup>

L’étrenne est ici le fait d’adresser des vers, quel qu’en soit leur contenu, et l’étrénné ne peut que se réjouir d’être arrosé de l’eau de la Fontaine, comme le poète le répète à l’envi :

La Fontaine ouvre ses conduictz,  
De son eau seras estrené :  
Penses tu qu’on n’ayt point donné  
Au Roy Alcinous des fruitz ?<sup>118</sup>

Fontaine s’efforce d’arroser le plus grand nombre de ses multiples ruisseaux : c’est l’un des effets que produit la lecture de ces petits poèmes, qui alignent les noms propres, voire les redoublent et les démultiplient. Car l’empilement des noms et des titres ne suffit pas. À ceux-là s’adjoint l’inscription de ces mêmes noms dans la brève épigramme qui suit le titre, dans une forme d’euphorie nominative :

A la Dame Daniele.  
C’est un bon Ange Gabriel :  
C’est un beau nom que Gabriele :  
C’est un saint homme Daniel :  
C’est un bon cueur la Daniele.<sup>119</sup>

D’un vers à l’autre, Fontaine décline l’identité de sa destinataire, dont le prénom et le patronyme saturent l’espace du quatrain. Fontaine propose ici une litanie du nom, constituée par les parallélismes de construction, particulièrement répétitifs à l’échelle du petit vers qu’est l’octosyllabe. Par ailleurs, le quatrain est construit sur des rimes elles-mêmes d’autant plus monocordes qu’elles sont constituées de deux prénoms phonétiquement proches, dont la seule variation est constituée par le passage de la rime masculine à la rime féminine. En 1555, Fontaine n’abandonne pas cette pratique litanique, comme il l’expérimente encore dans l’étrenne « Au secretaire Jean Gravier » :

Si j’oublois Gravier qui m’ayme,  
Gravier qu’aussi j’ayme, et je prise,  
Gravier qui mes vers favorise,  
Je m’oublierois quasi moy-mesme.<sup>120</sup>

---

<sup>116</sup> « A Madame de la Fay », *Estreines*, p. 5 : « D’un riche espoux, sçavant, & sage, / L’autre jour tu fus estrenee : / O bien nee, & bien fortunee, / Que te donray je davantage ? ». Voir également, toujours dans les *Estreines*, « A Monsieur le Capitaine Sala » (p. 9) ; « A Madame Fleurie Mayaude » (p. 13) ; « A Monsieur l’Esleu Levin » (p. 13) ; « A Madame la Generale de Piedmont » (p. 14).

<sup>117</sup> « A maistre Jean Vidilli », *Estreines*, p. 17.

<sup>118</sup> « A Monsieur le Conseiller de Villars », *Estreines*, p. 5.

<sup>119</sup> « A la Dame Daniele », *Estreines*, p. 7.



De manière moins invasive dans la majorité des étrennes, Fontaine poursuit toutefois cette impression du nom au fil de ses recueils<sup>121</sup>. Avec le temps, le poète affine même sa pratique en amplifiant son recours au jeu onomastique. Quoique déjà présent en 1546, c'est en 1555 qu'il se développe véritablement<sup>122</sup>. Le nom devient alors prétexte à la composition de l'étrenne :

A Louis Chesneau, lecteur en Hebrieu, à Paris.  
D'estre tost grand durant ce regne  
Je t'en donne un moyen nouveau :  
Roigne u[n] petit ton nom, Chesneau,  
Incontinent deviendras chesne.<sup>123</sup>

C'est le jeu de mots sur le nom du destinataire qui crée ici doublement l'étrenne : d'un point de vue métapoétique, il apporte la matière du poème ; d'un point de vue pratique, il fournit la nature du don de Fontaine, à savoir un conseil plaisant pour s'élever en société.

---

<sup>120</sup> *Ruisseaux*, p. 177.

<sup>121</sup> *Estreines* : « A Monsieur de la Fay » (p. 5) ; « Au sire Jacques Senneton, & ses Freres » (p. 6) ; « A la Dame Daniele » (p. 7) ; « A Marie Bryelle, sa sœur » (p. 7) ; « A Monsieur le Chanoine Caille » (p. 10) ; « A Monsieur Canappe, Medecin » (p. 10) ; « A maistre Jean Chaillart, Notaire Royal » (p. 11) ; « A maistre Matthieu Michel » (p. 14) ; « A Jean de Tournes, maistre Imprimeur » (p. 14) ; « A maistre Edoart Verrier » (p. 16) ; « A Monsieur l'advocat Thomas » (p. 17) ; « A maistre Jean Gravier » (p. 17) ; « A Monsieur de Lyvron » (p. 19) ; « Au sire Martin, Orfevre de Lyon » (p. 19–20). *Ruisseaux* : « A Monsieur de Vauzelle, Advocat du Roy à Lyon » (p. 171) ; « A Monsieur l'Advocat Thomas » (p. 172) ; « A Monsieur Lymandas, Conseiller au siege presidial de Lyon » (p. 173) ; « Aux deux Melliers, Advocat » (p. 173) ; « Au Tresorier Martin de Troye » (p. 175) ; « Au secretaire Jean Gravier » (p. 177) ; « Au seigneur Sebastian Sommage » (p. 182) ; « A François l'Archer, Procureur des Comptes à Paris » (p. 192) ; « A Monsieur Fournier, Poëte, & à Jean Garnier » (p. 192) ; « A Monsieur Sylvius, Medecin à Paris » (p. 194) ; « A Monsieur Fernel, aussi Medecin à Paris » (p. 194) ; « A Jacques Pelletier » (p. 202) ; « Au seigneur de Baïf Poëte » (p. 203). *Odes* : « A Monseigneur le Reverendissime Cardinal de Bourbon » (p. 44) ; « A Monsieur de Nevers » (p. 46) ; « A Monsieur le grand Escuyer » (p. 50) ; « A Monsieur le Cardinal de Tournon » (p. 50) ; « A Monsieur le Cardinal de Lixieux » (p. 51) ; « A Monsieur le Cardinal de Meudon » (p. 51) ; « A Monsieur d'Avanson President au Conseil du Roy » (p. 53) ; « A Monseigneur Durfé, Chevalier de L'ordre, & Gouverneur de Monseigneur le Dauphin » (p. 54) ; « A Monsieur le Comte de Tande, Gouverneur pour le Roy en Provence » (p. 56) ; « A Madame la Duchesse de Touteville, & Comtesse de Saint Pol » (p. 59) ; « A Madame la Duchesse de Valentinois, Diane de Poitiers » (p. 60) ; « A Monsieur de Tyart » (p. 67) ; « A Pierre de Ronsard, Poëte du Roy » (p. 67) ; « Autre » [à Flora] et « Encores, d'elle mesme » (p. 84) ; « Au Seigneur de Villette » (p. 97).

<sup>122</sup> *Estreines* : « Au sire Jean de Rochefort » (p. 6) ; « L'auteur, à son petit filz, Gaspar Fontaine » (p. 11) ; « A maistre Jacques page, son frere » (p. 16) ; « A maistre Barthelemy Aneau » (p. 17) ; « A maistre Antoine du Moulin » (p. 18). *Ruisseaux* : « A Monsieur de l'Estoille, President, au Parlement de Paris » (p. 167) ; « A Monsieur du Lyon, aussi pareillement Conseiller » (p. 167) ; « A Monsieur du Puy, Lieutenant particulier en ladite ville » (p. 171) ; « A Ennemond Polier » (p. 179) ; « A François Santien, Seigneur de Villette » (p. 180) ; « A son compere Thibault Payen, Libraire, chez qui se vend le present livre » (p. 184) ; « A Monsieur Touchet, Lieutenant à Orleans » (p. 191) ; « Au Capitaine Pierre Bon » (p. 193) ; « Au Contreroleur, Philippe Coulom » (p. 193) ; « A Monsieur de belle Isle » (p. 193) ; « A P. de la Saulx, Secretaire du Cardinal de Chastillon » (p. 197) ; « A maistre Jehan Ferrand, de Clamart » (p. 197) : « Ferrand » / « acier » ; « A Louis Chesneau, lecteur en Hebrieu, à Paris » (p. 202) ; « A François Content » (p. 205) ; « A Calvi de la Fontaine » (p. 208) ; « A N. Prevotet » (p. 209) ; « A Remi Belleau, Poëte » (p. 209). *Odes* : « A Monsieur le Prince de la Roche surion » (p. 46) ; « A Monseigneur le Cardinal de Chastillon » (p. 49) ; « A Monsieur le Cardinal de Lenoncourt » (p. 51) ; « A Monsieur Lancelot Carle, Evesque de Rhiez » (p. 54) ; « Au Capitaine Pierre Bon » (p. 56) ; « A Madame de Montpensier » (p. 58) ; « A Madame de Nevers » (p. 59) ; « A Madame la Comtesse de Tonerre » (p. 61) ; « A Monsieur de l'Aubépine, Tresorier de l'Espagne » (p. 69) ; « A Remi Belleau, Poëte » (p. 70) ; « A Jean Dorat, Lecteur du Roy en l'Université de Paris » (p. 71) ; « A l'Escuyer Caterin Jean » (p. 73) ; « A Jean Seneton, & Jean de Rochefort » (p. 73) ; « A Monsieur de Vens » (p. 73–74) ; « A Jean le jeune » (p. 74) ; « Au Lieutenant Touchet d'Orleans » (p. 91) ; « Au Secretaire Gravier » (p. 91) ; « A Monsieur de la Source, Receveur de Lyonnais » (p. 94) ; « Au Protenotaire de la Saulx » (p. 96) ; « A Charles de la Porte » (p. 96) ; « A Bartelemi Teste » (p. 96) ; « A Jacques Dalechamps, Medecin » (p. 97).

<sup>123</sup> « A Louis Chesneau, lecteur en Hebrieu, à Paris », *Ruisseaux*, p. 202.

Au-delà de ces pièces qui affichent, voire jouent avec le nom du destinataire, Fontaine présente ses étrennes comme l'occasion de fixer le nom du destinataire, visible dans le titre (qui vaut adresse), en le mettant par écrit. Ainsi de Matthieu Michel :

Je ne veulx (Amy) obmettre  
Pour ton amour, & ton sçavoir :  
Ains je desire faire voir  
Maistre Matthieu Michel en metre.<sup>124</sup>

L'importance du titre apparaît en particulier dans les pièces qui évoquent le nom du destinataire sans l'inscrire effectivement dans les vers. C'est donc bien par le titre de l'étréne que le nom (ou le titre) se trouve cloué sur la page et dans l'histoire :

A Monseigneur le Reverendissime  
Cardinal de Ferrare  
Ce n'est ici premierement  
Que j'ay ton haut nom salué :  
Mais non encore assez loué :  
Car qui le lou'roit deuëment ?<sup>125</sup>

Le poème d'étréne permet ainsi d'afficher le nom du destinataire<sup>126</sup>. Les volumes d'étrénes de Fontaine apparaissent comme un réceptacle des relations de Fontaine, et surtout comme une forme de microcosme. Derrière l'ordre plus ou moins réglé s'esquissent des alliances et des relations familiales : des relations matrimoniales<sup>127</sup> ; les fratries<sup>128</sup> ; une mère et son fils<sup>129</sup>... Des groupes sociaux se dessinent : les médecins<sup>130</sup>, les avocats<sup>131</sup>, les conseillers au Parlement<sup>132</sup>, les imprimeurs<sup>133</sup>, les auteurs<sup>134</sup>, quelques ecclésiastiques<sup>135</sup>.

Par la mise en livre et par la publication de ces étrénes, Fontaine lie ces noms au sien, se construisant *l'ethos* d'un poète sociable et entouré. La poétique de Fontaine semble en effet se caractériser par une mise en scène constante d'un poète au cœur de l'action – il n'y a qu'à lire ses participations aux différentes querelles – et des groupes, comme s'il voulait fréquenter tout le monde, fuyant la solitude. C'est pourquoi Fontaine lie intimement poésie et amitié (à poésie

---

<sup>124</sup> *Estreines*, p. 14.

<sup>125</sup> « A Monsieur le Reverendissime Cardinal de Ferrare », *Odes*, p. 48.

<sup>126</sup> Voir C. Magnien-Simonin, « Du Bellay et la tradition des *xenia* », art. cit., p. 135 : « Pourtant importe encore plus que le contenu toujours euphorique, la nomination des dédicataires conviés à figurer en capitales dans le catalogue. Car ce sont les noms qui arrêtent l'œil, selon la formule de Martial. »

<sup>127</sup> *Estreines* : Jean du Peyrat et sa femme (p. 3) ; Le Conseiller Tourveon et son épouse Magdeleine du Peyrat (p. 4) ; Monsieur et Madame de la Fay, dont les étrénes se succèdent (p. 5). *Ruisseaux* : « A Noé Neyret, & Marie Briande sa femme » (p. 181).

<sup>128</sup> Voir par exemple la série adressée à la famille Senneton alliée aux Rochefort, *Estreines*, p. 6 ou dans les *Ruisseaux* l'étréne adressée « Aux deux Melliers, Advocat » (p. 173) ; « Au Tresorier Artus Prunier, & Receveur du Dauphiné » et « A Jean Prunier, receveur de Forest » (dont la mort est déplorée dans les *Odes*, p. 90), qui commencent par le même vers et écrites sur le même modèle syntaxique (p. 176) ; « Aux deux freres Prunas, Lyonnais », *Ruisseaux* (p. 181) ; « Aux deux freres Taillemont » (p. 181).

<sup>129</sup> « A François Santian, filz de Madame de Villette », *Estreines*, p. 8, que l'on retrouve sans sa mère, certainement décédée, dans les *Ruisseaux*, p. 180 et dans les *Odes*, p. 97 ; « A Marie Crabe », suivi de « De son petit filz Polycarpe », *Ruisseaux*, p. 190.

<sup>130</sup> *Ruisseaux*, p. 194–195 et *Odes*, p. 97.

<sup>131</sup> *Ruisseaux*, p. 171–173.

<sup>132</sup> *Ruisseaux*, p. 167–169.

<sup>133</sup> *Ruisseaux*, p. 183–185.

<sup>134</sup> *Ruisseaux*, p. 198–203 et p. 206–208 ; *Odes*, p. 70–71.

<sup>135</sup> Voir par exemple « A Monsieur le Chanoine Caille », « A Monsieur le Chanoine Charton », « L'auteur, à son compere le Chanoine Gauteret », *Estreines*, p. 10.

abondante, abondante amitié), faisant de l'amitié le déclencheur de l'écriture poétique et constituant l'écriture poétique comme témoignage et ciment de l'amitié.

Dans le volume de 1546, au terme des étrennes, Fontaine s'adresse ainsi « à tous ses amis dessus nommés »<sup>136</sup> puis il offre un autre quatrain « A ses autres amys » :

Si ma Muse n'a souvenance  
De vous, amys, presentement,  
L'attente en perdez seulement :  
Une autrefois viendrez en chance.<sup>137</sup>

Le temps des étrennes est celui des manifestations d'amitié, et figurer dans le recueil des étrennes est un signe d'appartenance à un groupe d'amis, tous liés par les vers d'un poète. Dans ce recueil de 1546, Fontaine esquisse poétiquement un réseau amical qui est confirmé en 1555 par l'évocation de la « bande des amis » :

L'amour que ton cœur porte aux lettres,  
Tesmoing ta librairie grande,  
Fait voir ton nom en cette bande  
Des amis de mes petis mettres.<sup>138</sup>

De même en 1557, lorsque Fontaine adresse une épigramme « A Monsieur de Pollienay » :

Ton nom de ma Muse connu,  
Ici sera gravé et mis,  
A fin d'estre le bien venu  
Entre mes Seigneurs et amis.<sup>139</sup>

L'étrenne réunit par les liens de l'amitié tous ceux dont le nom figure dans le volume mais également d'un volume à l'autre<sup>140</sup>. Cette vertu trouve son accomplissement dans une étrenne collective par laquelle « L'auteur invite ses amis à venir voir leurs noms en son livre » :

Pour recongnoistre une amitié certaine,  
Et tout plaisir que souvent m'avez fait,  
Ce quatrain-cy vous semond en effect  
Que vous veniez tous boire à la Fontaine.<sup>141</sup>

Le quatrain-étrenne « reconnaît » l'amitié : il l'identifie et la fait connaître. Les vers sont ici manifestation d'amitié en réponse à l'amitié. Mais surtout, tous les amis sont invités à se retrouver dans la lecture du livre, à la recherche de leur nom :

L'honneur, et renom que merite  
Ta vertu, ta grace, et savoir,  
Aussi ton bon recueil, m'excite  
Ne passer sans faire devoir  
De te faire ici ton nom voir,  
Mon Parrin, et ami d'eslite.<sup>142</sup>

---

<sup>136</sup> *Estreines*, p. 20.

<sup>137</sup> « A ses autres amys », *Estreines*, p. 20.

<sup>138</sup> « A Monsieur le Baron de l'Espinasse », *Ruisseaux*, p. 191.

<sup>139</sup> *Odes*, p. 67.

<sup>140</sup> Nombreux sont les destinataires qui réapparaissent entre le recueil de 1546 et celui de 1557.

<sup>141</sup> « L'auteur invite ses amis à venir voir leurs noms en son livre », *Ruisseaux*, p. 210.

<sup>142</sup> « A Charles Sevin, Chanoine d'Agen, en Agenois », *Ruisseaux*, p. 197.

Par l'emploi du déictique « ici », Fontaine désigne bien l'objet livre comme le lieu où les amis vont « voir » leur nom – l'emploi du verbe est récurrent<sup>143</sup>. Faire figurer le nom est manifestation d'amitié, aller lire son nom est reconnaissance de cette amitié publiée par Fontaine et par là, symboliquement, le livre devient le lieu où Fontaine réunit tous ses amis. L'acte de lecture de son nom et, par extension, de celui des autres amis fonctionne comme une rencontre de papier d'amis qui ne se connaissent pas toujours. Par sa position centrale, Fontaine semble élargir et amplifier les relations d'amitié de chacun de ses destinataires.

Cette constitution d'un réseau permet alors à Fontaine de repenser la relation de don et de contre-don, qui guide naturellement la pratique des étrennes, le nom de ses destinataires lui offrant lustre et immortalité littéraire que Fontaine leur accorde également en retour.

Mes vers honorent votre nom  
(Ce dit on) mais je di que non :  
Ains je maintien tout le revers,  
Vostre nom honore mes vers.<sup>144</sup>

Derrière la dénégation, Fontaine reconnaît bien deux fonctions dans cette poétique du nom qui semble guider les livres d'étrennes. Premièrement, les vers accordent une forme d'immortalité au nom – et le livre d'étrennes, en ce sens, en tant qu'il est publié, dépasse le don ponctuel de la nouvelle année, il se constitue comme don éternellement renouvelé<sup>145</sup>. Secondement, le nom du destinataire illustre accorde l'immortalité aux vers de Fontaine, mais surtout, il l'accorde aux autres destinataires, moins illustres, dont le nom figure dans le livre. Par sa pratique de l'étrenne, Fontaine élargit l'amplitude du don, qui ne s'inscrit plus dans un échange simple entre deux parties, mais qui s'étend à l'ensemble du réseau constitué et mis en livre par Fontaine. Lorsque Fontaine reçoit, en échange du don de l'étrenne, une forme de contre-don (l'honneur des destinataires illustres), ce dernier s'étend à l'ensemble des personnes dont le nom figure à côté des « gens illustres et d'autorité », à la faveur d'une alliance fermement revendiquée par le poète de la vaisselle d'or et de terre<sup>146</sup>.

Les différents recueils d'étrennes apparaissent comme un lieu privilégié d'élaboration de la poétique de Fontaine, qui y construit nettement l'*ethos* et la poétique qu'il met en œuvre dans ses autres recueils. Par ailleurs, l'évolution de sa pratique de l'étrenne met en lumière une tension entre un idéal euphorique, fondé sur une poétique du réseau presque tentaculaire, et les limites d'une politique de l'étrenne, qui échoue partiellement à procurer au poète la position et l'aisance financière auxquelles il aspire. D'un recueil à l'autre, Fontaine se fait plus pressant, alors même que l'horizon de ses destinataires s'élargit et pénètre les cercles de la cour et des puissants. S'efforçant de rejouer le geste marotique, Fontaine en varie les emprunts et les dosages, afin d'adapter le modèle aux évolutions poétiques et aux réagencements du pouvoir. Si sa position dans la place lyonnaise semble assurée, comme en témoigne son rôle, quelques années plus tard, dans l'organisation de l'entrée royale du jeune Charles IX à Lyon<sup>147</sup>, toutefois, il semble que ses ambitions auliques et ses besoins financiers n'aient pas rencontré le succès attendu.

---

<sup>143</sup> Voir par exemple : « Aux deux freres Prunas, Lyonnais », *Ruiseaux*, p. 181 ; « Aux deux freres Taillemont », *Ruiseaux*, p. 181 ou « A Monsieur le Baron de l'Espinasse », *Ruiseaux*, p. 191.

<sup>144</sup> « Aux gens illustres, & d'autorité, dont l'auteur a fait mention en ses œuvres », *Ruiseaux*, p. 210.

<sup>145</sup> Voir par exemple les pièces métadiscursives au début du volume des *Odes* de 1557.

<sup>146</sup> *Odes*, p. 75.

<sup>147</sup> Elsa Kammerer, « La *Salutation au roy Charles IX* (1564 ?) : quelques hypothèses sur le dernier Fontaine », in *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon, op. cit.*, p. 219–240.

Paradoxalement, c'est peut-être l'un des détracteurs les plus virulents de Fontaine qui puisera à la source de ces étrennes fondées sur la pratique euphorique d'une onomastique devenue à la fois origine et objet du don. Lorsque Du Bellay compose ses *Xenia* pour l'année 1560, en fondant ses poèmes sur le nom de ses dédicataires, il n'est pas impossible qu'il ait précisément en tête cette poétique du nom qui sous-tend les recueils d'étrennes de Fontaine, dont le dernier a paru moins de deux ans auparavant. Mais le style bas et humble des calembours et autres jeux de mots de Fontaine a laissé la place à la noblesse de la rêverie étymologique. L'héritage marotique a ses limites.

Élise Rajchenbach  
Université Jean Monnet (Saint-Étienne)  
Laboratoire IHRIM – UMR 5317